

SÈVRES



HAUTS-DE-SEINE

LETTRE AUX RIVERAINS DU QUARTIER DES BRUYERES

OBJET : Projet d'aménagement de voirie de la Route du Pavé des Gardes (entre la route forestière des Bois Blancs et le rond-point des Bruyères") et du point d'arrêt "Docteur Roux" de la ligne 179.

Sèvres, le 29 décembre 2008

Madame, Monsieur,

Le 27 novembre dernier s'est tenue une réunion publique au cours de laquelle les services du Département ont présenté le projet d'aménagement de la Route du Pavé des Gardes (entre la route forestière des Bois Blancs et le rond-point des Bruyères) et du point d'arrêt « Docteur Roux » de la ligne 179.

Cet aménagement de la voirie départementale, qui avait été évoqué il y a plusieurs années en réunion de quartier, a pour objectif principal de transformer en axe urbain et de sécuriser cette voie dont le caractère routier est aujourd'hui trop affirmé et incite les automobilistes à des vitesses excessives.

Pour cela, il est prévu de supprimer une file de circulation dans le sens Meudon/Chaville, ce qui permettra de créer une piste cyclable et d'améliorer l'offre de stationnement aux abords du stade Jean Wagner. Un enrobé phonique sera mis en œuvre. Le bruit dû au roulement des véhicules baissera de quatre décibels, ce qui équivaut à une réduction de moitié du niveau sonore.

Une nouvelle traversée piétonne sera créée au droit de la rue Pasteur, afin notamment de permettre aux jeunes utilisateurs du terrain de jeu attenant au stade, de traverser en toute sécurité. Cette traversée piétonne, convenablement annoncée, renforcera le caractère urbain de la voie et contribuera à ralentir les véhicules.

Au droit du carrefour entre la route forestière des Bois Blancs et la route du Pavé des Gardes, un rond point géré par des feux tricolores sera créé afin d'apaiser la circulation et de faciliter les demi-tours, en particulier pour les véhicules venant de la route de Gallardon.

Par ailleurs, concernant la ligne de bus RATP 179, le Département conduit un projet de mise aux normes des points d'arrêt pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) et d'amélioration des conditions de circulation des bus. La configuration actuelle de l'arrêt « Docteur Roux » pose un problème de giration pour le bus de la ligne 179 qui doit prendre un virage en « S » très serré. De plus, le stationnement illicite devant les commerces empêche les bus d'accéder à leur point d'arrêt.

Il est donc prévu de dissocier les deux arrêts de bus et de créer des arrêts sur voirie de part et d'autre du parking, sur l'actuelle route du Pavé des Gardes pour la ligne 179 et sur l'ancienne route du Pavé des Gardes pour la ligne 469. L'insertion des bus dans la circulation et dans le rond-point sera ainsi facilitée.

.../...

HÔTEL DE VILLE

54, GRANDE RUE

BP 76

92311 SÈVRES CEDEX

TÉL : 01 41 14 10 10

FAX : 01 45 34 94 44

.../...

La suppression de la bretelle de tourne-à-droite permettra d'agrandir le parking existant et de mieux répondre aux besoins en stationnement d'autant plus importants compte-tenu de la présence des commerces et des restaurants. Dans ce parking élargi, le stationnement sera réglementé et limité dans le temps pour éviter les véhicules ventouses.

* *
*

Lors de la réunion publique du 27 novembre dernier, les participants ont fait des propositions intéressantes pour améliorer le projet.

J'ai rencontré les responsables de la voirie du Conseil général des Hauts-de-Seine et obtenu les améliorations suivantes :

- un feu tricolore, synchronisé avec le fonctionnement du nouveau rond-point, sera maintenu au débouché de la route de Gallardon afin de faciliter et de sécuriser l'insertion des automobilistes sur la voie départementale.
- des feux tricolores sur appel piéton équiperont la nouvelle traversée au niveau de la rue Pasteur.
- le séparateur en milieu de chaussée sera constitué d'une bordure basse et non de la glissière en béton armé prévue initialement, au profil trop autoroutier, y compris le long de la voie spécialisée d'accès à la RN118.
- le parking attendant au rond-point des Bruyères sera encore plus agrandi afin d'offrir une capacité de stationnement maximale pour les clients des commerces et des restaurants.

Le dernier point évoqué avec raison par les riverains concerne l'accès à la forêt domaniale de Meudon. Nous avons pris contact avec le Directeur du service interdépartemental de l'Office National des Forêts, que je recevrai courant janvier, afin de réclamer le maintien de l'accès à la forêt dans de bonnes conditions pour les promeneurs.

D'autre part, la communauté Arc de Seine va implanter une déchetterie fin 2009. Située sur le territoire de la commune de Meudon dans un délaissé de l'échangeur de la RN 118, elle sera masquée par les arbres. Elle sera accessible aux riverains et ne remettra pas en cause les tournées de collecte des déchets ménagers, ni d'ailleurs le ramassage des encombrants une fois par mois.

Les plans de ces aménagements sont exposés à l'agence postale et municipale des Bruyères, 9 route de Gallardon.

Vous serez tenus informés de l'évolution du dossier et du calendrier des travaux.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à mes sentiments les meilleurs.

Notre maire



François KOSCIUSKO-MORIZET
Vice-président du Conseil général des Hauts-de-Seine